

Département du Val-d'Oise - Arrondissement de Sarcelles

VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

EXTRAIT DU REGISTRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres

composant le conseil.....15
 en exercice.....15
 présents.....13
 présents par procuration.....0
 absents.....0
 absents excusés2

OBJET :

Approbation du compte
 administratif sur l'exercice 2019

Le 9 juillet 2020 à 18 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué par M. le Président le 2 juillet s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Luc STREHAIANO, Président.

PRESENTS : M. STREHAIANO Président,
 M. SURIE Vice-président,
 Mmes ROY, MEBREK, COGNE, QUENNEHEN, BOUIS, ABOUT, membres.
 MM. DELUCHEY, FRANCINE, DELAROCHE, LAPIERRE, CHATELAIN, membres.

PRESENTS PAR PROCURATION :**ABSENTS** :

ABSENTS EXCUSÉS : Mme FOURNIER membre, M. CROP membre.

SECRETAIRE : Mme ABBA

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le CGCT,

VU la délibération 2020-07-09/003 portant approbation du compte de gestion du trésorier de Montmorency pour l'exercice 2019.

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de M. SURIE Alain, Vice-président délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par M. STREHAIANO, président du CCAS, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré,

1° Prend acte de la présentation faite du compte administratif 2019, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Opérations de l'exercice		2 367.44€	344 530.51€	342 236.07€	344 530.51€	344 603.51€
Résultats 2018		2 367.44€		- 2 294.44€		73.00€
Résultats reportés 2019		47 409.31€		114 369.79€		161 779.10€
TOTAUX CUMULES		49 776.75€	344 530.51€	456 605.86€	344 530.51€	506 382.61€
Résultats cumulés		49 776.75€		112 075.35€		161 852.10€
Restes à réaliser						
RESULTATS NETS		49 776.75€		112 075.35€		161 852.10€

H.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaires aux différents comptes,

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Président,
Du Centre Communal d'Action Sociale



Luc STREIWIANO

Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le : **30 JUIL. 2020**
Acte rendu exécutoire en vertu des articles L 2131-1 et L 2131-2 du CGCT. Le

Affiché et/ou notifié le : **30 JUIL. 2020**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de la date du « rendu exécutoire » mentionnée sur le présent acte.